



**PRÉFET
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes de LOUDES et CHASPUZAC

Demandes de permis de construire délivrées au nom de l'État pour le projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral n° BCTE 2023/18 du 30 janvier 2023 les demandes de permis de construire pour le projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol, d'une surface clôturée d'environ 11,53 ha et d'une puissance de 10,47 Mwc, sur les communes de Loudes et Chaspuzac présentées par la SAS Centrale Photovoltaïque Le Puy Loudes seront soumises à une enquête publique, de 32 jours, **du lundi 6 mars 2023 à 9 heures au jeudi 6 avril 2023 à 12 heures inclus**. Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Loudes (1 place de la mairie – 43320 Loudes).

Le public pourra prendre connaissance du dossier, qui comporte notamment une étude d'impact, son résumé non technique, l'avis de l'Autorité Environnementale et les avis des services, dans les mairies de Loudes et Chaspuzac aux jours et heures d'ouverture au public de chaque mairie, à savoir :

Loudes

Lundi	9 h à 12 h
Mardi	9 h à 12 h et 14 h à 17 h
Mercredi	9 h à 12 h
Jeudi	9 h à 12 h
Vendredi	9 h à 12 h et 14 h à 17 h

Chaspuzac

Lundi	8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30
Mardi	8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30
Mercredi	8 h 30 à 12 h 30
Jeudi	8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi	8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30

Le dossier sera mis en ligne sur le site internet de la préfecture (www.haute-loire.gouv.fr) et pourra également être consulté sur un poste informatique, à la préfecture de la Haute-Loire, sur rendez-vous, au bureau des collectivités territoriales et de l'environnement aux jours et heures d'ouverture au public.

Le dossier sera également consultable sur le site internet du registre numérique :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4454>

La présidente du tribunal administratif de Clermont-Ferrand a désigné M. François PAILLET, adjudant chef de gendarmerie en retraite en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions du public sur le projet pourront être :

- soit consignées sur les registres d'enquête publique papier déposés en mairies de Loudes et Chaspuzac
- soit adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Loudes (siège de l'enquête)
- soit adressées par voie électronique en se connectant au registre dématérialisé sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/4454> ou par courriel à l'adresse de messagerie suivante : enquete-publique-4454@registre-dematerialise.fr

